



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 30 juin 2017 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « SANOFI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 6 460 111 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la filiale SANOFI-AVENTIS Maroc.

Au Maroc, la souscription des salariés aura lieu le 30 juin 2017. Le prix de souscription s'établit à 70 euros soit 766 dirhams.

La note d'information simplifiée est complétée par :

- Le document de référence déposé auprès de l'AMF sous le numéro sous le numéro D.17.0124 en date du 3 mars 2017;
- Le document d'Informations Clés pour l'Investisseur FCPE «SANOFI SHARES » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000074999 et son règlement;
- Le document d'Informations Clés pour l'Investisseur FCPE «Relais SANOFI SHARES » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 9900000118779 et son règlement ;
- Le règlement du Plan d'Epargne Groupe SANOFI du 13 octobre 2005 et ses avenants.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public au siège sociale de SANOFI-AVENTIS Maroc ainsi qu'auprès de la BMCI.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/022/2017